

LISULF
Science et Francophonie No 64
décembre 1998

France

Note
de Robert Vallée
sur André
Lichnerowicz †

Note
de Jacques Hamon
sur la LISULF

Editions PUM 1998

1200, rue Latour, Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4
514 747 2308 fax 514 748 0603 sur demande c3410@er.uqam.ca
<http://www.er.uqam.ca/nobel/c3410/lisulf.html>

Le rédacteur en chef : Pierre Demers

Dépôt légal BNQ, BNC; France, Belgique. 4^e trimestre 1998 INSN.0825.9879

Ce numéro, daté de décembre 1998, paraît en décembre 1999.

Affichage libre. Science et Francophonie vous rappelle...

SVP, réglez votre cotisation 1999 si ce n'est pas déjà fait.

Merci.

Affichage libre. Science et Francophonie vous rappelle...

SVP, adressez-nous votre notice si ce n'est pas déjà fait. Faites mieux qu'André Lichnerowicz, membre exemplaire par ailleurs, mais dont la notice ne nous était pas encore parvenue.

Communiqué. Aux médias de Saint-Laurent et d'ailleurs, 11 décembre 1999

La Ville de Saint-Laurent est marquée par un anniversaire, en décembre 1999, le 20e de la fondation de la Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française LISULF, fondée à Saint-Laurent le 11 décembre 1979, ONG membre de Montréal International. Cette ONG est présidée par Pierre Demers, âgé de 85 ans, professeur honoraire de l'Université de Montréal, chercheur et éducateur, l'un des rares chercheurs autonomes du Québec, qui vit à Saint-Laurent depuis plus de 36 ans. Cette ligue est ouverte à tous, elle a pour but de promouvoir l'usage de la langue française en science. Pour renseignements voir ci-avant. Voyez p. 8.

André Lichnerowicz, 1915-1998

Par Robert Vallée

Nous avons le regret d'annoncer le décès, survenu le 11 décembre 1998, d'André Lichnerowicz, membre de la LISULF.

Né à Bourbon l'Archambault (France), de parents agrégés (de mathématiques pour sa mère, de lettres pour son père), il fut reçu en 1933 à l'école normale supérieure, obtint l'agrégation de mathématiques en 1936 et le doctorat d'état (mathématiques) en 1939 avec une thèse réalisée sous Élie Cartan.

Il débuta dans l'enseignement au Lycée Saint-Louis (Paris), dans une classe de mathématiques spéciales, au cours de l'année 1937. C'est en 1941 qu'il entra dans l'enseignement supérieur, à la Faculté des sciences de Strasbourg. Maître de conférences d'analyse mathématique à l'école polytechnique de 1945 à 1956, il fut nommé, en 1949, à la Faculté des sciences de l'Université de Paris et occupa, de 1952 à 1986, une chaire de physique mathématique au Collège de France. Il fut élu en 1963 à l'Académie des sciences. Il était membre de l'Académie pontificale des sciences et de l'Académie internationale de philosophie des sciences. Son dernier article parut en 1998.

Il a milité pour une réforme de l'Université française et de l'enseignement des mathématiques dans les lycées. Cette dernière

réforme, connue dans le grand public comme introduction des "mathématiques modernes", suscita parfois, chez certains enseignants, un excès de formalisme (oubliés de ce qu'on pourrait appeler "les pentes naturelles de l'esprit"), loin de la pensée d'André Lichnerowicz. Cette réforme permit l'enseignement dans l'enseignement secondaire des concepts mathématiques contemporains qui lui faisaient défaut.

André Lichnerowicz acquit un renom international par ses travaux en géométrie différentielle et en théorie générale de la relativité. Dans ce dernier domaine, suivant la ligne de pensée de Kaluza, Klein et Jordan, il effectua et encouragea des recherches impliquant des espaces riemanniens comportant une dimension temporelle, trois dimensions spatiales et des dimensions complémentaires (considérées comme extrêmement "petites" et donc inobservables, dans certaines interprétations). Ces modèles visaient une unification de la gravitation et de l'électromagnétisme plus complète que celles dues à Kaluza et Klein. Ils laissaient entrevoir des synthèses plus vastes telles que celles que l'on voit se développer aujourd'hui. C'est dans cette voie que j'ai eu le privilège d'avoir André Lichnerowicz comme directeur de thèse. Il m'a laissé le souvenir d'un homme supérieurement doué pour les mathématiques et la physique théorique, ouvert sur toutes les sciences et sur la philosophie, doué, par surcroît, d'excellentes qualités psychologiques qu'il mettait au service, en particulier, de ses élèves.

Robert Vallée, 10 décembre 1999

Extrait du Monde

par Jean-Paul Dufour

Un grand pédagogue. Son oeuvre scientifique porte sur la relativité générale et sur la géométrie différentielle. À la limite, toujours, des mathématiques et de la physique théorique. C'est ainsi qu'il s'attaque à l'étude théorique des variations du champ de gravitation. «*C'était un excellent professeur*», se souvient le mathématicien Jean-Pierre Serre, qui lui devait son poste de professeur au Collège de France. «*Je me souviens de sa leçon inaugurale à la Sorbonne, en 1949. L'amphithéâtre était plein. Il était, selon moi, le premier professeur intéressant à l'époque à la*

Sorbonne »

André Lichnerowicz avait consacré cette leçon à la « *méthode mathématique de la physique* », sujet auquel il venait de consacrer un livre qui, selon Marcel Berger, ancien directeur de l'Institut de hautes études scientifiques (IHES), « *était unique en son genre, pour l'époque* ». Lui aussi insiste sur les qualités de pédagogue de son ancien patron de thèse qui, dit-il, « *était un très bon patron de thèse, très attentif à ses élèves* ». Ce qui, selon lui, « *était assez rare chez les grands mathématiciens de l'époque, Henri Cartan excepté* ».

Il fut également au centre d'un mémorable débat en 1972 - notamment à l'Académie des sciences, autour de l'introduction des mathématiques modernes dans les lycées et collèges. Il a été un chaud partisan, et un ardent défenseur, de cette réforme, ce qui l'amena à s'opposer notamment aux Prix Nobel Louis Néel et Alfred Kastler.

Le Monde

Jean-Paul Dufour

13-14 décembre 1998

Note sur la LISULF

Jacques Hamon

1^{re} pièce, de Louis de Kinder, secrétaire de la LISULF, à Jacques Hamon, 4, rue du Coteau, 74240 Gaillard, France 04 50 38 04 15

Le 7 mai 1999

Cher Collègue,

Le président de la LISULF, monsieur Pierre Demers, n'ayant pas encore eu le temps de prendre connaissance de votre lettre adressée à M. Alain Kreisler, je m'empresse, à titre de secrétaire, d'en accuser réception.

Peut-être manquons-nous d'ambition, mais il est bon de se rappeler (que M. Demers me pardonne) que notre président a atteint l'âge de quatre-vingt-quatre ans et souffre parfois de lassitude devant une tâche un tantinet ingrate.

Vous énoncez un programme qui nous ravit et qui ressemble étrangement à ce que nous écrivons depuis toujours dans Science et Francophonie. Cette revue, que nos quelques bénévoles parviennent péniblement à rédiger et à diffuser quatre fois par année, est notre seul outil pour promouvoir le français. Encore, remarquerez-vous

que le no. 60 que vous avez reçu est daté décembre 1997.

Votre lettre est un précieux témoignage, qui tombe bien dans notre programme d'écriture. Nous permettez-vous de la publier dans un prochain numéro de Science et Francophonie?

Louis de Kinder, 10184, rue Marquette, Montréal, H2C 3E3
(Le papier employé portait aussi la référence suivante que Louis de Kinder y avait écrite :

Yvon Clermont, 2620, chemin de la Côte-Sainte-Catherine,
Montréal, H3T 1B4, 514 738 7168

M. Clermont a reçu un prix de la Société historique de Montréal en même temps que M. de Kinder, en 1999).

2^e pièce, Jacques Hamon à Louis de Kinder (et à Yvon Clermont)
10 mai 1999

Messieurs,

J'ai reçu il y a trois jours, du secrétariat de la LISULF une lettre (photocopie jointe) avec deux auteurs possibles, auxquels j'adresse donc ma réponse.

J'ai été navré d'apprendre que la LISULF travaillait sans moyens, ce qui confirme mon analyse : soit les pays francophones ne s'intéressent nullement à la défense de la francophonie et n'attribuent aucun moyen à cette défense (c'est très probable), soit la LISULF n'a pas réussi à convaincre les décideurs francophones des pays francophones à mettre en accord leurs déclarations et leurs actes (c'est aussi très probable).

Il me paraît indispensable que la LISULF s'adresse aux institutions nationales susceptibles de défendre l'emploi de la langue française au niveau international en proposant un plan d'action crédible et chiffré. Je suis moins âgé que notre président mais souffre, moi aussi, de lassitude, et lutte sur d'autres fronts que celui de la francophonie.

Ma lettre du 16 mars est évidemment à votre entière disposition. J'en avais adressé copie à quatorze animateurs de notre vie politique de haut niveau couvrant tout l'éventail des formations républicaines. Ce sont des gens fort occupés. Avant de vous communiquer leurs noms, positions et adresses politiques, je vais leur demander s'il est exact qu'ils ne s'intéressent nullement à la défense de la francophonie.

Bien cordialement,

cc destinataires de ma lettre du 16 mars 1999 à Alain Kreisler, Ligue Internationale des Scientifiques pour l'Usage de la Langue Française (LISULF).

3^e pièce. de Jacques Hamon à Alain Kreisler, 147, rue de Silly, 92100 Boulogne, France

16 mars 1999

Objet : Ligue Internationale des Scientifiques pour l'Usage de la Langue Française - LISULF

Monsieur,

J'ai été fort surpris de recevoir une documentation de la LISULF il y a quelques jours et, plus encore, de constater que je figurais au tableau d'honneur de la Ligue. J'ai été membre de la LISULF autrefois, ai émis des doutes concernant son efficacité, et m'en suis retiré. Ce qui me gênait, et me gêne encore, dans les propositions de la LISULF, c'est leur absence d'ambition.

Ancien coopérant français, puis international, j'ai publié environ 400 études scientifiques et rapports techniques originaux, surtout en français, moins en anglais, un peu en espagnol et un tout petit peu en russe. Dans mes dernières fonctions, j'étais plus à l'aise pour m'exprimer en anglais qu'en français, les concepts traités ayant rarement un bon équivalent en français.

Beaucoup favorisent la publication en anglais pour que leurs travaux soient internationalement connus. À mon avis c'est une erreur. Un travail de qualité publié en français avec un bref résumé en anglais, et une diffusion bien ciblée des tirés à part, est immédiatement cité et exploité par les spécialistes étrangers concernés.

Il y a quelques années, et c'est probablement encore le cas, l'évaluation des chercheurs du CNRS était essentiellement basée sur les publications faites en anglais dans les périodiques anglo-américains. Les publications en français dans des périodiques français n'étaient pas prises en compte. J'ai même de jeunes collègues qui ont publié en anglais, dans un périodique français, sur un sujet purement local, parce que c'était utile pour leur promotion. Ceci est inadmissible.

Favoriser la francophonie, c'est favoriser la diffusion des périodiques français. Cela peut être difficile pour des périodiques politiques, mais ne devrait poser aucun problème pour les quelques

centaines de périodiques français de bon niveau. Il suffirait d'accorder aux associations correspondantes de modestes subventions pour diminuer le coût des abonnements, tant en France qu'hors de France, et de convenir d'un protocole favorisant les abonnés de pays sans devises. Cela coûterait fort peu.

Favoriser la francophonie, c'est s'assurer que, dans toute réunion régionale ou internationale importante, les présentations en français seront fidèlement traduites vers la langue de travail de la réunion, que les présentations dans cette langue seront fidèlement traduites en français, et que les comptes-rendus auront une édition française. La majorité des investissements requis correspondent à des accords diplomatiques entre la France et les autres parties concernées, et l'emploi d'interprètes simultanés et de traducteurs français, et dans certains cas d'imprimeurs francophones. Le coût annuel ne devrait pas être très élevé, et presque toutes les sommes versées seraient imposées en France.

Favoriser la francophonie, c'est accorder des moyens notables à toutes les stations de radio et de télévision émettant en français à l'intention d'autres pays et produisant des documents en français pour les radios et télévisions des pays francophones. Je ne saurais estimer l'importance budgétaire d'un tel effort mais, là encore, presque toutes les sommes versées seraient imposées en France.

Favoriser la francophonie, c'est encourager la formation linguistique de jeunes français disposés à travailler à l'étranger en faveur de la langue française et des intérêts français quitte à, pour ce faire, subventionner les stages linguistiques des collégiens, lycéens et étudiants français dans les principales zones linguistiques concernées. Actuellement c'est le contraire qui se passe. Les autorités locales et départementales subventionnent des séjours à la montagne et à la mer, mais n'accordent pas la moindre aide pour des séjours linguistiques en Allemagne, en Espagne ou en Grande-Bretagne. Dans des cas que je connais bien, les sommes en cause sont de l'ordre de quelques dizaines de francs par jour ce qui, pour bien des familles nombreuses, est critique. À raison de 30 francs par jour et par enfant, 28 jours par an (ce qui est beaucoup), un stage linguistique relativement élaboré demanderait une subvention de l'ordre de 840 frf. Avec cent millions on pourrait

Le gouvernement du Québec salue la LISULF en son 20^e anniversaire de fondation



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LE PROTOCOLE

Québec, le 1^{er} décembre 1979

Monsieur Pierre Demers
Président-directeur général
Ligue internationale des scientifiques
pour l'usage de la langue française (LISULF)
1200, rue Latour
Ville Saint-Laurent (Québec) H4U 4S4

Monsieur le Président-directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre les meilleurs vœux du gouvernement du Québec à l'occasion de l'anniversaire de fondation de la Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française (LISULF), le 11 décembre 1979.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

René Veziha
Chef adjoint

RV/cx

825 C.S.P. 20^e 1^{er} étage Est
Québec, Québec
(514) 398-3138

7^e Avenue (514) 649-2540
Télécopieur... 418, 649-2827



A. Lichterewicz, Luxembourg 1981

aider près de 120.000 enfants à perfectionner chaque année leurs connaissances linguistiques. Par rapport au déficit de la Sécu, et à la fraude fiscale, cet investissement paraît bien minime.

Favoriser la francophonie, c'est faciliter l'accueil et la formation scientifique et technique en France de ressortissants des pays étrangers; c'est contribuer aux actions de formation sur place de cadres des pays francophones, c'est produire en français des supports techniques de qualité à ces formations nationales, livres, disquettes, CDRom, etc. Là encore je ne puis donner l'ordre de grandeur des dépenses à consentir mais, dans leur énorme majorité, les sommes versées seraient imposables en France.

Photos p. 9 et 10 de réf. 7 p. 11.



H. Cartier, at his chambers, 1935 (courtesy H. Cartier)

En retour favoriser la francophonie, c'est aussi favoriser l'exportation de produits et technologies françaises, et communautaires à composante française, et maintenir ou créer une influence dans des pays où la France ou la Communauté sont en perte de vitesse, ou bien mal connues et peu écoutées.

Ce qui manque pour entreprendre ce qui précède, ce sont moins les ressources financières que des objectifs crédibles, précis et chiffrés, une volonté politique durable, et l'aiguillon d'une association motivée. C'est dans ce domaine que la LISULF pourrait faire infiniment mieux qu'elle ne fait. À titre d'encouragement, je vous adresse ci-joint ma cotisation 1999.

Bien cordialement,
cc. quelques correspondants, avec quelques extraits du rapport LISULF 15e anniversaire

Expo-livres 1998

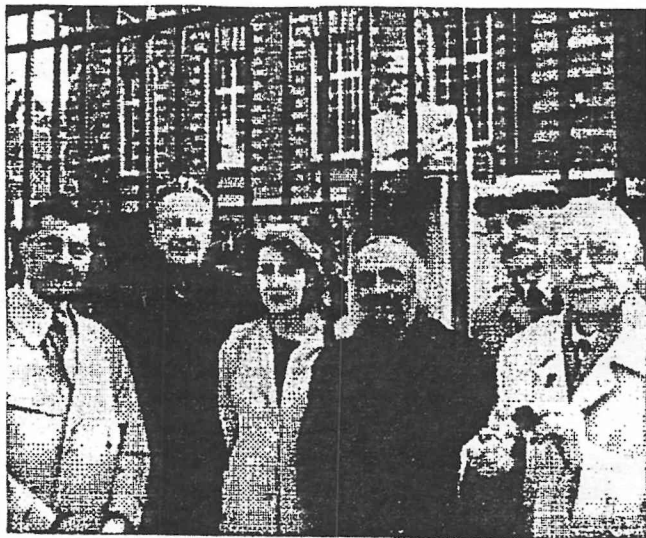
Le professeur Lichnerowicz a participé à notre Expo-livres en 1998, en nous adressant quelques unes de ses publications, comme suit.

1. Variétés Kähleriennes à première classe de Chern non négative et variétés Riemanniennes à courbure de Ricci généralisée non négative, 1971,
Journal of Differential Geometry, 6, 1, 47-94
2. Algèbre de Lie des automorphismes infinitésimaux d'une structure unimodulaire, 1974,
Ann. Inst. Fourier, Grenoble, 24, 3, 219-266
3. Algèbres de Lie attachées à un feuilletage, 1978...,
Annales Faculté des Sciences Toulouse, 1, 45-76
4. La géométrie des transformations canoniques, 1979,
Bull. Soc. Math. Belgique, 31, 105-135
5. Sur les algèbres formelles associées par déformation à une variété symplectique, 1980,
Annali di Matematica pura e applicata, (IV), Vol. CXXIII, 287-330
6. Déformations d'algèbres associées à une variété symplectique (les $*_{\nu}$ -produits), 1982,
Ann. Inst. Fourier, Grenoble, 22, 1, 157-209
7. Géométrie et relativité, 1981 ...,
Collège de France, 431-441
8. Géométrie des algèbres de Lie locales de Kirillov, 1984,
Fouzia Guedira et -,
J. Math. pures et appl., 63, 407-484
9. Variétés de Jacobi et espaces homogènes de contact complexes, 1988,
J. Math. pures et appl., 67, 131-173

Rendez-vous PPF 1996

La page suivante reproduit le dos de la couverture du numéro 56 de décembre 1996, où une photo de nos archives montre le professeur André Lichnerowicz qui s'était déplacé pour participer au rendez-vous PPF 1996, le 23 mars 1996, à Paris. On y aperçoit aussi le professeur Robert Vallée, auteur de la notice en page 2. Photo Jean-Paul Longavesne.

Le rendez-vous du 23 mars 1996 à Paris



Sur cette photo, prise par Jean-Paul Longavesne, prof. au CNAM et à l'IUT d'Orsay, on reconnaît le prof. Robert Vallée, bio-mathématicien, ancien doyen de la faculté des Sciences économiques de Paris XII, Théo Guillo, artiste, Florence Audouard, étudiante en philosophie, le prof. Gérard Verroust de Paris XII, Michel Popov, anthropologue au CNRS, et le prof. André Lichnerowicz, physicien à la retraite du Collège de France. À l'arrière-plan, la façade de l'Institut Pasteur, rue du Dr Roux. Samedi 23 mars 1996.

Chaque année depuis 1989 : le rendez-vous
PPF (Pasteur Parlait Français) de la
LISULF.

Au prochain!

Soyez du nombre en 1997.

(Surveillez les interdictions de stationner)

(Avez-vous payé votre cotisation 1996? ... 1997?)